



GOHIER

GUSTAVE TÉRY

Enquête :

Si nous avions la Guerre...

Il ne manque pas
un bouton
de guêtre

disent Millerand et Delcassé

(Chambre des députés et Commission du budget,
séances du 2 décembre)

L'ŒUVRE



9^e ANNÉE — N° 49 5 Décembre 1912
220, Fa St-Honoré (8^e) L'AR AN : 10 FRANCS
Téléphone 589.55

AU PRINTEMPS
se trouvent
LES PLUS BEAUX JOUETS
POUR
NOËL 1912

Rondes enfantines.

Albums d'Images.

Musique.

Automobiles mécaniques.

Bateaux à vapeur.

— mécanique.

— à voiles.

Jeux scientifiques.

Cinématographes.

Chemins de fer élect. et vapeur.

Loteries, Panoplies.

Jouets caoutchouc et celluloïd.

Ouvrages pour Fillettes, Tapisseries, Mercerie et Layettes de Poupée.

Jeux de Jacquet, Nain jaune, Damier, Domino, Echecs, Bridge.

Vitrines de jeux de Salon.

Peintographe.

Boîtes de couleurs et peintures.

Dinettes, Ménages, Porcelaine et Faience.

Service thé et café.

Jouets peluche.

Jouets 1.95.

— 1.45.

— 0.95.

— 0.65.

Poupées à 1.45.

Poupées habillées de 1.95 à 9.50

— — et bébés march.

— — riches.

Petits Meubles.

Literie garnie.

Billards Nicolas démontables.

— Chinois —

Boîtes de couleurs et peintures.

Construction bois et pierres.

Crèches et Articles pour Arbres de Noël.

Ecoles.

Ecuries.

Epiceries.

Fourneaux de cuisine.

Imprimeries.

Jeux de Courses.

Jeux de Quilles.

Jeux et Jouets cartonnage.

Jeux humoristiques.

Jeux nouveaux de l'Année.

Jouets de 0.65 à 1.95.

Jouets roulants habillés.

Lanternes magiques.

Layettes de Poupée.

Librairie.

Machines à écrire.

Maisons de Poupées.

Malles et Trousses.

Malles et Caisses de Jeux.

Marchande des 4 saisons.

Papeteries.

Parures.

Tapisseries.

Le Théâtre sale

PAR

URBAIN GOHIER



A Constantinople, ainsi que dans toutes les grandes villes du monde, les étalages des libraires offrent les plus sales romans comme échantillons de la littérature française; et les affiches de théâtre annoncent les plus sales pièces comme échantillons de l'art dramatique français. Pendant que les Bulgares culbutaient ne armée turque à Lulé Burgas et que les Serbes détruisaient l'autre à Kumanovo, l'unique théâtre de Pera donnait l'*Enfant de l'Amour*, de M. Henry Bataille.

Le monde interlope du boulevard admira naguère ce « chef-d'œuvre », que M. Gabriel Trairieux analysait ainsi :

Nous voyons le fils d'une courtisane et d'un garçon de café faire chanter l'amant de sa mère, homme politique notoire, qui menace de la quitter. Cela, par amour filial : sans quoi, où serait la finesse ?

C'est aussi par amour filial qu'il retient chez lui, une nuit, la fille légitime et vierge encore du susdit homme politique, et qu'il emprunte à un jockey de ses amis des papiers dangereux et malpropres.

Il vient raconter tout cela, dans son cabinet, au ministre qui, par les bras de ses valets, a jeté sa maîtresse à la porte. Et tout deux ils s'attendrissent et partent bras dessus bras dessous. Le chantage magnanime aboutit. Le ministre épousera son amie. Le jeune

~~✓1038~~ 14

8.P. 2884

homme s'en ira un peu loin, pourvu, comme vous pouvez le croire, d'une sinécure agréable (*gouverneur d'^e colonie?*)

M. Adolphe Brisson trouvait « un peu pénible ce trio du fils, de la mère et de l'amant, l'amant ramené dans le lit de la mère par la sollicitude du fils. »

M. Henri Rochefort ajoutait :

Le fils, rendu par sa mère témoin de ses crises amoureuses, essaye de la consoler en lui faisant observer qu'elle ne paraît pas son âge, qu'elle peut encore trouver un client sérieux.

Et tous ces gens-là, hommes et femmes, après s'être qualifiés d'escrocs, de maîtres-chanteurs, de filles et de fils entretenus, se jettent finalement dans les bras les uns des autres.

« C'est la vie! » clamaitle chœur des entremetteuses, des rastaquouères, des snobs imbéciles, des aristocrates pourris, et des vieux bas bleus que démange le souvenir de leurs grands écarts.

Leur vie, oui. La nôtre, non.

Quand les étrangers contemplent ces spectacles de « la vie parisienne », ils appellent dans leurs journaux Paris une Babylone, et la France, une grande prostituée.

J'écrivais alors :

« Nous ne nous reconnaissions pas, nous ne reconnaissions pas nos familles, nos amis, notre peuple, notre race, dans ces histoires qui nous dégoûtent, dans ces héros qui nous répugnent.

« Nous nous révoltons quand une troupe de farceurs et de saligauds nous présentent et nous recommandent ces peintures comme les peintures de la société française. »

M. Henry Bataille obtint du *Matin* une colonne en première page pour célébrer son œuvre d'Art que j'appelais « de la saleté » :

Ce sont ces petites âmes non désirées que l'amour a fait éclore sur son triomphant et fatal passage!

Ce sont les fils du hasard que le pollen de l'amour a semés par-ci par-là dans la grande forêt humaine, parmi la foule compacte de nos joies pressées, de nos douleurs comprimées!

Moi, je vois au-dessus de ces deux êtres, mère et fils, je vois la nature, l'immense, terrible et belle nature, faisant à travers toutes les entraves des hommes son œuvre éternelle...

Laissons les scalpels, la pédagogie, la pédanterie à ceux qui scrutent la mort, les livres, les mots. Buvons à même la vie!

A même la vie des catins, des filous, des marlous. Belle nature ! Art ! Beauté ! Art des maisons de passe ! Beauté de maisons centrales !



Ce ridicule galimatias, dont se délectent les métèques, et qui ressemble au style français comme les coloriages affolants du Salon d'Automne ressemblent à de la peinture, n'atténue pas le fait certain : tout le théâtre de M. Henry Bataille met à la scène « des être vils et tarés, en proie à des passions abjectes, se débattant dans des situations honteuses. »

Maman Colibri : histoire de la dame mûre qui « se paye » le petit ami de son petit garçon. Quand elle est en peignoir et qu'elle se sent embrasser dans le dos, elle croit que c'est son petit amant, mais c'est son petit garçon; entre l'enfant qu'elle a mis au monde et l'enfant qu'elle déprave, elle se trompe. Et ce relent d'inceste enchanter un public faisandé.

La Vierge Folle : histoire du monsieur mûr qui séduit la petite fille de ses amis. Marié à une femme digne d'amour et qui l'aime, il

l'abandonne ; il déshonore une famille ; il sème autour de lui la honte et la mort. Il est lâche, il est vil. Il en a le droit, puisqu'il y trouve son plaisir.

Aujourd'hui, les *Flambeaux* : basse spéculation sur l'affaire Curie. On voit un Grand Savant, marié à une femme digne de lui, sa collaboratrice, son amie. Mais le Grand Savant s'amuse ; il a une élève : il la prend pour maîtresse. Quand il en a assez, il la marie à son disciple chéri. Naturellement, il jure sur l'honneur, autant que le demandent sa femme et son disciple, qu'il n'a jamais touché la jeune fille. Mais il en redemande. Il cocusie son disciple chéri, après comme avant la noce. Il est lâche, il est vil. Il en a le droit, puisqu'il y trouve son plaisir. Il en a le droit, parce qu'il est la Science, l'Idée, le Flambeau!...

Après l'*Enfant de l'amour*, M. Tristan Bernard révélait que M. Henry Bataille allait donner une œuvre sublime sur ce thème :

« Un jeune homme est l'amant de sa mère. Après deux ans de bonheur sans mélange, il découvre que sa maîtresse n'est pas sa mère. Il s'était trompé ! Ça le dégoûte. Il se tue. C'est la vie ! »

Après les *Flambeaux*, on assure que M. Henry Bataille va mettre au théâtre le roman de sa disciple fervente, Evelyne Moncœur :

« Un jeune homme a gardé le souvenir troublant des appas de sa nourrice. A vingt ans, il la cherche dans le vaste monde, et la retrouve sur un bateau de fleurs de Shanghai. Il lui offre sa main. Elle résiste. Il la tue. C'est la vie ! »

Oh ! Art ! Ah ! Beauté ! Pollen du fatal amour ! Lumineuse nébuleuse ! Ah ! Ah ! ...

Nous avons fait la guerre au théâtre juif, brutal et lubrique.

Par exemple, le Juif Weyl (Nozière du *Temps*, ex-Guy Launay du *Matin*), est un auteur franchement pornographe. Il découpait en tableaux vivants les romans érotiques du XVIII^e siècle pour la « petite maison » d'un riche... amateur. Il continue maintenant dans les petits théâtres de Suburre.

Quand on se promène le soir sur le boulevard, on est racolé par des « guides » qui proposent le cinématographe obscène ou la pièce du Juif Weyl. C'est net ; on sait à quoi s'en tenir. Les vieux marcheurs qui ont trop diné vont à ce spectacle entre l'heure du cabinet particulier et l'heure du lupanar.

Du moins, M. Weyl ne se pose pas en artiste. Tandis que M. Bataille se pose en artiste.

Elle est impudique et grossière, dit-il, elle est impudique et grossière, cette coutume de parler de son œuvre avant que le voile soit tombé...

Et là-dessus, deux colonnes de boniment impayable, pour amorcer la claque de la « première » :

Sereines lumières progressives et évolutives qui nous emportent ou se projettent hors de nous-mêmes (nous ne pouvons même plus en faire le départ !), agrégation m'reveilleuse de la pensée humaine dont rien ne se perd et qui, émanant de toutes les directions, forme, de siècle en siècle, un noyau de plus en plus compact, une nébuleuse emportée comme les autres vers des fins de clarté ou de néant.

Ces entités, si lumineuses soient-elles, ne constituaient, en elles-mêmes, que des personnages de théâtre bien incertains, bien falots, et presque chaque fois qu'on les a portés à la scène, ce n'a été que pour leur dresser de façon un peu romantique et vaine, des autels

avec leur cortège de sacrificateurs ou de martyrs nouveaux !

Cabotin !

Mais cabotin malfaisant.

L'autre, le marchand de cartes transparentes, n'a pas de prétentions philosophiques; il fait son commerce avec « le cochon qui sommeille ».

Celui-ci prêche une doctrine : il forge des sophismes pour justifier toutes les défaillances, pour célébrer toutes les chutes, pour glorifier tous les vices.

L'autre échauffe un moment l'imagination et les sens.

Celui-ci corrompt, pervertit, dégrade le cœur et le cerveau. Il est le vibrion de l'heure déliquescente. Il pourrit la famille et la société dans leurs organes essentiels. Il active la gangrène.

Et parce que des « communiqués », des « échos de théâtre », payés par lui-même ou par l'entrepreneur de spectacles, lui donnent pour ses écus du « triomphal!... génial!... admirable!... sublime!... », il croit que c'est arrivé. Il se grise. Il s'oublie...

Il s'est oublié avec nous.

Jean Drault a noté l'incident, la semaine dernière, en sortant de la représentation.

M. Henry Bataille, ayant considéré le montant du Prix Nobel et l'appui commercial des douze Tribus, a eu l'effronterie de mêler l'*Œuvre* à son ordure. Pour obtenir l'appaudissement et la réclame des Juifs de répétition générale, il a fait une allusion précise, matériellement soulignée, grossièrement injurieuse, à la campagne de Gustave Téry.

Tout le public français doit se rappeler cette affaire comme le public juif se la rappelle.

Gustave Téry a défendu l'honnête femme française contre l'aventurière exotique ; il a défendu la mère de famille française contre la Juive dévergonlée qui détruisait son foyer et qui prétendait encore fouler aux pieds la victime. Gustave Téry a défendu l'honnête femme pauvre, sans appui, contre la coalition de la Sorbonne rastaquouère, du préfet de police infâme, de la Juiverie ameutée et de ses valets.

Voilà ce qu'un Henry Bataille, ayant passé sa vie derrière des cotillons de théâtre, parmi les fards et les cold creams, dans le milieu nauséabond que reflète son œuvre, essaye de railler.

M. Henry Bataille a eu tort de sortir de son métier. Qu'il gagne de l'argent à chatouiller les bas instincts de la tourbe byzantine ; qu'il gagne de l'argent à flagorner les filles, leurs amants de cœur et leurs marchandes à la toilette. C'est *sa vie* !

Qu'il occupe une presse spéciale de ses collages, de ses décollages, de ses recollages : c'est le genre de réclame le mieux approprié à son industrie.

Mais qu'il reste à distance respectueuse des honnêtes gens !

Je le répète à toute occasion : nous trouvons que le monde de la prostitution tient une place démesurée dans la société française, depuis le bas jusqu'en haut. Et nous ne sommes pas disposés à nous laisser manquer par dés greluchons d'actrices qui n'ont jamais, en fait de flambeau, tenu que la chandelle.

URBAIN GOHIER.





NOTRE ENQUÊTE⁽¹⁾ :

Si nous avions la guerre...

Les Canons de Marianne

PAR

GUSTAVE TÉRY



Nous apprenions avec stupeur, jeudi dernier, que le sous-préfet de Verdun avait interdit *l'Œuvre*, et que le gouverneur de la place, par la voie du rapport, consignait à la troupe les magasins et librairies où *l'Œuvre* est mise en vente. Une pareille défense causait le plus grave préjudice à nos dépositaires vélodunois, et l'un d'eux évaluait ses pertes à cent francs par jour.

Pourquoi cette mesure de rigueur? Parce

(1) Voir *l'Œuvre* des 7, 14, 21 et 28 novembre. La série est envoyée franco pour 1 franc.

que *l'Œuvre* avait publié la semaine précédente au cours de son enquête : *Si nous avions la guerre...* une lettre expliquant d'une manière saisissante qu'avec un peu d'audace les Allemands pourraient prendre Verdun en quelques heures, et emporter, presque sans coup férir, tous les forts de la région...

Nous ne savons pas encore qui nous a écrit cette lettre. Mais elle nous parut si bien documentée et d'un intérêt si poignant, qu'après l'avoir soumise à un spécialiste dont nul ne conteste la compétence, nous n'avons pas hésité, sur son conseil, à la mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Si cette prise des forts de Verdun, dans les conditions indiquées par notre correspondant, n'était qu'une hypothèse absurde, il était facile de le démontrer. Si les faits et les chiffres, sur lesquels il appuyait son argumentation, étaient faux ou fantaisistes, il n'était pas moins facile de l'établir. Mais mettre Verdun en état de siège pour empêcher *l'Œuvre* d'y pénétrer, quel singulier procédé de discussion! Il n'en fallait pas davantage pour convaincre tout le monde que l'article était malheureusement trop véritable...

On l'a sans doute compris en haut lieu, car, au bout de trois jours, l'interdit a été levé, et nous n'aurons pas à demander au « Syndicat de la presse », qui d'ailleurs s'en contrefiche, de quel droit le gouverneur

et le sous-préfet de Verdun mettent *l'Œuvre* à l'index. Il est vrai qu'il y a le précédent de l'ancien préfet de la Seine, M. de Selves, qui jadis n'hésita pas à faire « boucler », par les piqueurs de la voirie, tous les kiosques des boulevards où l'on vendait, notre *Président, son fils et Lanes*. Puisque le préfet de la Seine a pu commettre impunément cet abus de pouvoir, il est tout naturel que le moindre sous-préfet se croie tout permis.

Nous n'aurons pas la candeur de demander à ce propos ce que devient la liberté de la presse, car nous commençons, non pas à être payés pour le savoir, mais à payer suffisamment d'amendes pour en apprécier la valeur. Dans l'espèce, il ne faut poser qu'une question : *Doit-on le dire ?* et, hier encore, à la commission du budget, le ministre de la marine félicitait *l'Œuvre* d'y avoir toujours répondu affirmativement.

Certes, a dit M. Delcassé, je ne cache pas qu'il y ait eu beaucoup à faire quand mon prédécesseur, l'amiral Boué de Lapeyrère, est arrivé au ministère de la marine, le 1^{er} août 1909. Il a trouvé une situation beaucoup plus grave que celle dont s'alarme aujourd'hui M. Painlevé. Depuis cette époque, la marine a reçu 100.000 projectiles de gros calibres, chargés à la mélinite, et 422.000 projectiles de moyens et de petits calibres. Pour ma part, j'ai fourni 64.000 des premiers et 242.000 des seconds.

Passons à la poudre :

Les trois quarts des poudres de la première escadre et de l'escadre légère sont fabriquées à la diphenylamine et sont à bord. Un quart des

poudres de la deuxième escadre est déjà prêt. Ce qui manque est remplacé par de la poudre à l'alcool amylique et prêt à être embarqué. Il faut au maximum cinq heures pour que le plein des soutes à poudres soit fait sur tous les bâtiments de l'escadre.

Si *l'Œuvre* n'avait pas fait, il y a quatre ans, sur le sabotage de nos cuirassés et la fabrication des poudres de guerre une campagne dont la presse et le parlement ont fini par s'émuvoir, M. Delcassé ne prononcerait pas aujourd'hui ces paroles rassurantes (dont nous sommes, au reste, très loin de partager l'optimisme).

Et si *l'Œuvre* recommence à Verdun — ou ailleurs — l'utile besogne qu'elle a faite à Toulon, nous dirons sans ambages comme sans modestie à M. le Gouverneur et à M. le sous-préfet qu'on ne saurait mieux servir les intérêts bien entendus de la défense nationale. Le patriotisme véritable ne consiste pas à répéter, entre deux roulements de tambour, qu'il ne manque pas un bouton de guêtre, mais à bien s'assurer qu'à l'heure critique nous ne manquerons ni de poudre, ni de canons...

Or, s'il faut en croire les dernières nouvelles, nous avons les meilleurs canons du monde, les meilleurs ingénieurs pour les perfectionner, les meilleures usines pour les fabriquer : seulement... nous préférerons les vendre à l'Italie!

Après notre confrère Maurice de Walleffe,

la *Libre Parole* a posé la question en ces termes :

L'Italie avait décidé de refaire son matériel d'artillerie. Elle a fait appel au concours, et nombre de maisons — françaises et allemandes — se sont présentées.

Une des maisons françaises était la Société de Châtillon-Commentry, qui offrit à l'Italie le canon connu sous le nom de canon Deport.

Le canon Deport a été inventé par le colonel Deport. Soumis au ministère de la Guerre, il fut écarté, malgré ses qualités reconnues, parce que le ministère ne pouvait songer à la réfection de notre matériel d'artillerie.

Le colonel Deport quitta l'armée, entra comme ingénieur à la Société de Châtillon-Commentry, et apporta à cette Société le brevet qu'il avait pris.

Le directeur de la Société — M. Léon Lévy (comme par hasard !) — voulait donc prendre part au concours ouvert par l'Italie. Mais Châtillon-Commentry ne construit pas de canons. Où construire quelques pièces-types ?

M. Léon Lévy s'adressa à l'administration de la Guerre, et on nous assure que les pièces d'artillerie, système Deport, sur lesquelles la commission italienne fut appelée à se prononcer, furent construites dans les établissements de la Guerre, à Puteaux et à Châtellerault. (Non, à Bourges).

Choisi à l'unanimité, malgré une intervention pressante de Guillaume II en faveur de la maison Krupp, le canon Deport est dès maintenant en construction — à raison de sept ou huit pièces par semaine. Le brevet a été vendu à l'Italie et ce sont les ateliers de Terni qui font la fabrication de ces pièces françaises, jugées par les experts supérieures à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Nous ne prononcerons aucun gros mot; nous n'accuserons personne de trahison.

Mais est-il conforme au sens commun et à l'intérêt national :

1^o Que les établissements de la Guerre aient construit des pièces que l'on savait destinées à l'Italie ?

2^o Que le ministère de la Guerre, saisi d'une invention dont il ne peut pas tirer parti, soit hors d'état de s'assurer du moins la propriété de cette invention pour éviter qu'elle ne soit utilisée par des adversaires éventuels ?

3^o Que nul contrôle n'existe sur la vente à l'étranger de matériel intéressant la défense nationale ?

Il est impossible que le problème ainsi posé ne reçoive pas de solution.

En fait de solution, on ne voit venir encore que celle-ci : la nouvelle s'est répandue dans les « milieux financiers » que l'Italie s'apprête à nous emprunter 600 millions.

Pour nous payer nos canons, évidemment !
Alors, ce sera complet.

Non, attendez : on peut encore imaginer quelque chose de plus fort, et, malheureusement, ce n'est pas une pure imagination. Ecoutez le général Maitrot :

L'Italie vient, après les expériences les plus sérieuses, d'adopter le canon Deport présenté par la Société des Forges de Châtillon-Commentry. Or, cette pièce n'est autre que notre 75 amélioré. Elle en a toute la puissance

avec la légèreté du canon allemand et, de plus, peut tirer sur toutes les inclinaisons. Il paraîtrait que l'Allemagne est en pourparlers avec son alliée au sujet de l'introduction éventuelle dans l'armée allemande de ce nouveau canon Deport. Si pareil fait se réalisait, l'artillerie de nos adversaires deviendrait nettement supérieure à la nôtre grâce à l'adoption d'une pièce française. Nous aurions fourni à nos ennemis une armée pour nous battre !

Après celle-là, il ne reste plus qu'à tirer l'échelle. Car c'est tout ce que nous pouvons tirer, en attendant que les Prussiens tirent sur nous nos canons...

Mais que dis-je ? Il nous en reste d'innombrables, et nous avons bien tort de nous alarmer. Méditez plutôt ces paroles réconfortantes qu'adressait, l'autre jour, l'ancien ministre Louis Puech aux débitants de boissons réunis en congrès :

Vous êtes cinq cent mille disséminés sur toute l'étendue du territoire, possédant tous une situation qui vous permet de faire rayonner autour de vous les idées qui vous sont chères. Si vous vous attachez à vos syndicats, à vos fédérations « et aux amis que vous avez dans les corps élus », si vous vous laissez guider par un seul et même idéal, rendre à votre corporation la place et les droits qui lui sont dûs, votre puissance, je vous l'assure, deviendra irrésistible.

Cinq cent mille bistrots ! Etes-vous capables de calculer le nombre de canons que ça représente ?

La voilà bien, la force de Marianne ! En cas de danger, comptons sur le comptoir. Qu'importe l'acier, puisqu'il nous reste le zinc !

N'allez pas croire surtout que je plaisante. Je n'aurais pas le cœur de plaisanter sur un sujet pareil. Ce que je vous offre ici, c'est le meilleur du programme radical-socialiste. Depuis longtemps déjà les intellectuels du parti, comme Edouard Herriot, déploraient qu'il n'eût point de doctrine. L'ancien ministre Puech vient de combler cette lacune, et ce serait, après le marchand de vins Fallières, le plus brillant théorien de notre bistrocratie, si le ministre du commerce Ferdinand David, président à l'Elysée Montmartre le banquet des mêmes bistrots, ne leur avait résumé de la façon que voici (je cite *Le Temps*) le fin du fin du régime abject :

Vous êtes à la fois, messieurs, des hommes de progrès et de conservation sociale, au bon sens du mot. A vous doit aller la confiance d'un gouvernement qui a conscience des responsabilités qui lui incomberont du jour où il assuma la tâche de conduire la France à ses lointaines destinées. Je vous considère comme les meilleurs artisans de la prospérité nationale, et c'est en vous rendant cet hommage que je lève mon verre...

Là-dessus, David (ton verre) a sifflé son canon en murmurant :

— Encore un que les Prussiens n'auront pas !

GUSTAVE TÉRY.

Dernière heure

Voici peut-être le document essentiel qui éclaircit le mystère, ou qui explique tout au moins le silence embarrassé du gouvernement.

D'après les techniciens, ce qu'il y a de plus intéressant dans l'invention du colonel Deport, c'est l'affût qui permet de tirer rapidement dans toutes les directions, sans qu'il soit besoin de remettre en batterie, quand on a dépassé un certain angle.

Or, cet affût a été proposé avec insistance au ministère de la Marine, comme en fait foi la lettre suivante de ce même Léon Lévy, directeur général des Forges de Châtillon-Commentry, qui se trouve aujourd'hui sur la sellette. Cette lettre du 1^{er} juillet 1907 est adressée à M. Thomson, ministre de la Marine. La date entre parenthèses est celle de son arrivée rue Royale; le chiffre est un numéro d'enregistrement.

(2 juillet 1907)

1079

C^e DES FORGES DE
CHATILLON-COMMENTRY
ET NEUVES-MAISONS

Paris, 1^{er} juillet 1907.

Monsieur le Ministre,

Vous avez mis l'an dernier au concours la construction des tourelles cuirassées des nouveaux bâtiments d'escadre. Au programme que nous avons tracé pour servir de base aux études des constructeurs figuraient certaines innovations, telles que le chargement des canons sous tous les angles et le pointage par hausses con-

jointes avec cadans indicateurs. La mise en application de ces dispositifs paraît avoir été suggérée à votre administration par la visite de l'escadre anglaise à Brest au cours de l'année 1905. Nous croyons bon de rappeler que les perfectionnements en question sont le fruit des conceptions de notre collaborateur, le lieutenant-colonel Deport, et qu'il n'a pas dépendu de nous que la marine nationale ne s'en assurât l'usage exclusif à leur apparition même, qui remonte à une dizaine d'années.

C'est en effet en 1895 que le Colonel Deport imagina un nouveau type de tourelles marines réalisant, entre autres progrès, le chargement sous toutes les incidences et les hausses conjointes avec cadans indicateurs. Au lendemain même du dépôt de la demande de brevet nous nous sommes fait un devoir, selon notre constant usage, d'adresser à votre prédécesseur une description complète de l'invention. Notre lettre introductory est du 20 Mai 1895. Elle a été suivie de plusieurs autres communications datées des 5 et 10 Juin, 19 Juillet et 12 Décembre de la même année. Si vous voulez bien vous y reporter, vous constaterez que nous n'avons rien épargné pour éclairer votre administration sur l'intérêt de nos études. Nous avons été plus loin. Nous avons suspendu, jusque vers l'expiration des délais réglementaires, nos démarches pour l'obtention des brevets étrangers de manière à nous réservier la possibilité de retirer le brevet français même avant sa publication et de vous assurer le monopole avec secret de l'invention, au cas où vous en auriez exprimé le désir. Notre lettre du 19 juillet est particulièrement explicite sur ce point.

Nous avons eu lieu de croire que nos projets avaient été soumis à l'examen des divers services

intéressés : mais, malgré nos pressantes instances, nos propositions sont restées sans réponse. La Direction de l'Artillerie s'est bornée à nous faire savoir verbalement qu'en présence des bons résultats donnés par le type en service il paraissait téméraire de s'engager dans la voie des nouveautés. Devant ces marques d'indifférence, il ne nous restait qu'à accomplir les formalités complémentaires que réclamait la protection de nos inventions.

Quelques mois après la firme Vickers Sons & Maxim nous fit des ouvertures pour la cession de nos brevets anglais. Elles aboutirent le 6 août 1896 à la conclusion d'un traité qui marque le point de départ de leur application aux bâtiments de la flotte britannique.

Il ne nous appartient pas d'apprécier les motifs de la réserve observée naguère par votre Département. Mais nous ne pouvons — et vous ne nous le reprocherez pas, Monsieur le Ministre — taire nos regrets, quand nous voyons aujourd'hui la Marine nationale emprunter à la flotte étrangère une invention française dont ses auteurs lui avaient, il y a douze ans, offert la primeur et l'usage exclusif.

Veuillez, etc.

Le Directeur,

Signé : LÉON LÉVY.

Les tourelles et les affûts étaient construits d'après les mêmes principes. Et ce qui se passe en ce moment, pour l'affût, est exactement ce qui s'est passé pour la tourelle.

Même négligence, même impéritie ; et le modèle de tourelle passe en Angleterre, comme le modèle d'affût passe en Italie — et de là, sans doute en Allemagne (voir, dans l'article qui précède, ce qu'en dit le général Maitrot).

Pourquoi, dès cette époque, les offres de Châtillon-Commentry n'ont-elles pas été prises en considération par le ministère de la Marine ? Parce qu'il était fort occupé, en ce temps-là, par le coup de bourse qui se préparait sur la fameuse poudre Luciani (voir sur ce point de plus amples détails dans un prochain numéro).

Il faut reconnaître que la lettre de ce M. Lévy est une merveille d'ironie sémité. Et il est évident qu'à l'heure actuelle — s'il est vrai que tous nos ministres présents, passés et futurs sont solidaires — elle doit gêner terriblement M. Delcassé.

Comprenez-vous maintenant pourquoi, malgré les attaques de plusieurs confrères, notamment de *Paris-Midi* et de la *Libre Parole*, les administrateurs de Châtillon-Commentry ne cherchent pas à se disculper ? C'est qu'ils « voient venir » le gouvernement et tiennent en réserve la lettre que nous publions.

D'autre part, le gouvernement doit leur dire : « Attention ! Si vous livrez à la publicité cette lettre qui vous décharge, mais en établissant que la Marine n'a pas compris l'importance de l'invention du colonel Deport, nous vous coupons toutes les commandes... »

L'Etat est un client trop sérieux pour qu'on ne le traite pas avec ménagement. Et le conseil d'administration, sous la présidence de M. Léon Lévy, attend avec patience que le conseil des ministres ait enfin trouvé la bonne petite combinaison, le biais qui arrangera tout et conciliera tous les intérêts, — sauf, bien entendu, ceux de la défense nationale... »

Nous sommes au regret, messieurs, de mettre encore une fois les pieds dans l'assiette au beurre...



Sur la « prise de Verdun ».

Nous avons reçu de notre collaborateur occasionnel — et inconnu —, M. Toby Hornott la lettre suivante :

Monsieur,

Vous dites dans votre dernier numéro, que l'article *Comment Verdun peut être pris en 12 heures* a causé dans tout l'Est et dans toute la France une certaine impression. Certes oui, il a même fait trop de bruit, peut-être, si l'on en juge par le regrettable incident des librairies de Verdun consignées à la troupe, pour avoir mis en vente votre brochure.

Certains, comme le *Républicain de Bar*, ont trouvé le dit article remarquable; d'autres, comme *L'Union Verdunoise* l'ont jugé ridicule; la vérité est peut-être au milieu. En réalité, il s'agit d'un article destiné à faire naître la discussion, dont on dit que jaillit parfois la lumière. Je n'en veux pour preuve que la forte étude, la dissertation claire et précise, auxquelles M. Maurice Malou, directeur du *Courrier de la Meuse*, consacre deux pages entières de son journal.

Assurément, je n'ai jamais mis en doute le patriotisme de nos vaillantes populations lorraines, non plus que la discipline, la vaillance, l'entrain de nos admirables troupes de couverture et de leurs cadres d'officiers dévoués; il n'en est pas moins vrai qu'il existait quelques lacunes dans la défense de nos places fortes. Des personnalités plus autorisées que moi ont signalé ces lacunes à diverses reprises et leurs voix, cependant, n'ont pas été entendues; les mesures nécessaires n'ont pas été prises; les

réformes si elles ont été étudiées, n'ont pas abouti.

Dans la période de tension aiguë que nous traversons, il importe de ne rien laisser au hasard; il est nécessaire que toutes les dispositions soient arrêtées, toutes les éventualités prévues, que toute surprise soit rendue impossible. Des yeux étaient fermés qu'il fallait dessiller; c'est le but que je me suis proposé d'atteindre.

M. Malou conclut en qualifiant l'article de faux et de dangereux. Non, il n'est pas faux; mon honorable contradicteur lui-même reconnaît l'exactitude de certains points, admet la possibilité de la plupart des éventualités envisagées. Qu'il y ait exagération, je l'admet. Qu'il y ait des lacunes, je le reconnais; encore une fois, l'*Œuvre* ne peut dire tout ce qu'elle sait. Je n'ai jamais eu d'ailleurs la prétention de faire un cours de technique militaire; j'ai voulu seulement attirer l'attention de « Qui de droit » sur quelques mailles échappées du réseau magnifique de la défense nationale, avec l'espoir de provoquer rapidement les mesures nécessaires, indispensables, urgentes.

Si, pour l'obtenir, j'ai cru devoir en appeler au grand public, d'une tribune où l'on est sûr d'être entendu, je ne crois pas avoir fait œuvre mauvaise, et, si ma prose a porté quelque trouble dans le cœur de bons Français, je suis bien certain qu'il ne leur aura pas fallu de longues heures pour se ressaisir. Dans tous les cas, nul ne me reprochera les moyens utilisés en présence des résultats déjà obtenus depuis quelques jours.

Je ne disserterai pas plus longtemps et je ne discuterai pas, point par point, les réfutations ou les objections venues de divers côtés. Les

détails importent peu. Que je me sois grossièrement trompé en ne faisant état, en cas d'alerte, que d'un lieutenant par batterie d'artillerie à pied, alors que nous pouvons compter sur un lieutenant et demi, comme on me le prouve victorieusement; que je me sois étrangement abusé en admettant la possibilité de la concentration de 18.000 Allemands dans la plaine de la Woewre, à 3 heures 30 du matin, alors qu'en réalité, comme le remarque M. Malou, ils ne pourraient être là que pour 4 heures 12 au plus tôt, peu me chaut. Qu'on me dise que l'artillerie ennemie ne pourrait arriver sur le théâtre des opérations qu'à midi, soit douze heures pour parcourir 45 à 50 kilomètres, il n'y a pas lieu d'insister, puisque, dès à présent, toute surprise est devenue impossible...

Et c'est précisément ce que je souhaitais...

Je me bornerai donc, pour terminer, à reproduire textuellement la fin du long et remarquable article de M. Malou, heureux que ce bon Français, cet ardent patriote, ait dégagé lui-même, de mon étude, l'exacte conclusion que j'en désirais tirer.

Toby Hornott.

Enseignements à tirer de cette étude!

Déjouissons les conclusions de ce long et consciencieux travail.

1^o Les clefs des locaux de la défense : tourelles, magasins à projectiles, caponnières, devraient être au fort, SEULES, et non pas dans le bureau du gardien de batterie, parmi mille autres clefs, seules dans un local spécial, où, en cas de tension politique devrait toujours coucher un officier, et dont une clef serait confiée au chef de poste avec une consigne extraordinairement sévère.

Sans clefs, les hommes devraient défoncer les portes, soit dix minutes de travail, soit le temps nécessaire aux Prussiens pour investir le fort et tenter l'assaut.

2^o Pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, les forts de première ligne devraient toujours être régulièrement et abondamment pourvus de jeunes réservistes.

3^o Les forts et les baraquements d'officiers devraient tous être reliés par un téléphone ou au moins une sonnerie.

4^o Les officiers qui remontent avec des femmes — on comprend de quelles femmes je parle! — dans leurs baraquements, sans même quelquefois s'inquiéter de leur nationalité, devraient être, *en tout temps*, très sévèrement punis. Les absences nocturnes de ces officiers devraient aussi être sérieusement contrôlées et évitées.

Des rondes d'officiers supérieurs devraient avoir lieu toutes les semaines, la nuit, sur la première ligne des forts. Elles alerteraient le poste et se rendraient compte de la présence des officiers chez eux. Une auto étant de service pour ces rondes, ce serait une fatigue insignifiante.

5^o La gare de Conflans devrait être reliée à Verdun par une ligne téléphonique souterraine; ou, bien plus simplement, par un poste de télégraphie sans fil.

On devrait aussi exécuter un vieux projet et mettre en garnison, à Etain et à Conflans, un bataillon de chasseurs à pied.

6^o La police doit surveiller activement les fermes tenues par les Allemands, les vagabonds, les femmes de mœurs légères, les bonnes et les gouvernantes employées dans les ménages d'officiers.

7^o Nous devons développer notre énergie nationale et cultiver notre patriotisme.

8^o Il faut, en cas de conflit, oublier toutes nos rancunes et nous serrer autour du gouvernement, quel qu'il soit, en sabotant les saboteurs de mobilisation et autres antimilitaristes.

MONTE-CARLO

dite une loi sur le jeu.

Un de nos abonnés de Nice nous adresse l'intéressante lettre suivante, suggérée par l'article où Urbain Gohier, dans le dernier numéro de l'*Oeuvre*, démontrait pour quelles raisons invouables l'Etat se refuse à établir le monopole des jeux et ne légifère qu'au bénéfice exclusif de Monte-Carlo :

« Monsieur le Directeur,

« L'article de M. Urbain Gohier sur la question des jeux publié dans l'*Oeuvre* du 28 novembre m'a très vivement intéressé, ainsi probablement que vos nombreux lecteurs de la Côte d'Azur où les Casinos abondent.

« Il m'a intéressé mais nullement surpris, car, si la grande presse se tait sur cette affaire, ici tout le monde sait très bien qu'elle a été montée de toutes pièces par le demi-Juif qui règne sur la Principauté et son associé le juif intégral Camille Blanc.

« Ainsi, votre éminent collaborateur a mis au jour, avec autant de clarté que de vigueur les données essentielles du problème des jeux : étant admis qu'il est impossible, au moins actuellement, de supprimer les jeux en France, pourquoi ne pas instituer le monopole au profit de l'Etat ?

« On peut ajouter : Pourquoi frapper sournoisement les tenanciers de casinos et de tripots dans une proportion telle que la plupart d'entre eux seront dans l'obligation de fermer boutique, s'il s'agit uniquement de doubler les bénéfices de Monte-Carlo ?

« Car il ne s'agit que de cela, et en voici la preuve manifeste.

« Un député de Cannes, M. Gillette-Arimondy, a

— 1788 —

présenté dernièrement devant la commission compétente un amendement stipulant que « pour compenser les pertes subies par les casinos en raison du nouveau prélèvement sur la recette brute — qui atteindra jusqu'à 55 % — l'Etat autorise lesdits établissements à installer à leur gré la roulette et le trente et quarante ».

« Vous n'ignorez pas que ces deux jeux, qui ne sont somme toute pas plus meurtriers que d'autres et dans tous les cas beaucoup moins que la *boule*, sont jusqu'à présent une sorte de privilège du Casino de Monte-Carlo.

« La commission aurait dû en toute justice admettre à l'unanimité la proposition Gillette-Arimondy.

« Or elle l'a repoussée !

« Pourquoi ?

« Parce que le jour où la roulette et le trente-et-quarante pourraient se jouer dans les casinos français et notamment sur le littoral la clientèle de Monte-Carlo diminuerait des trois quarts. Les actions de 500 francs qui valent plus de 5.000 tomberaient à presque rien; la liste civile du prince serait tellement réduite qu'il lui faudrait exploiter lui-même son Mont-de-Piété.

« Ainsi en repoussant cet amendement, la commission a par trop montré le bout de l'oreille...

« Il sera donc piquant, au moment de la discussion du projet de loi, de surveiller l'attitude des Q. M. suspects, qui ne songent, dans l'espèce, qu'à servir les intérêts du prince Roulette.

« Cette constatation faite, je suis entièrement de l'avis de M. Urbain Gohier. La seule solution du problème, c'est le monopole par l'Etat. Mais si l'Etat pour des raisons que je n'arrive pas à déterminer, est hostile au monopole, je ne vois pas pourquoi on ruine les casinos français au profit de Monte-Carlo. Car, au moins, ces établissements assurent aux municipalités des avantages très appréciables. A Nice, par exemple, on nous construit un magnifique hôpital qui coûtera plus d'un million ; or, ce million est le produit des taxes prélevées par la Ville sur la cagnotte des tripots.

« Si en raison de la loi projetée cet établissement ne peut être terminé, le Prince Roulette s'engagera-t-il à hospitaliser nos malades dans son château ?

« Agréez... »

Mon Carnet

PAR
Urbain GOHIER

La défense française.

M. Georges Berry et l'*Intransigeant* découvrent que la France est envahie par les immigrants et par les produits allemands ; bien entendu, ils ignorent les Juifs; ou bien ils croient, comme beaucoup de Français, que la Palestine est une province de ce pays-ci, quelque part entre la Saintonge et l'Artois.

Fort troublé de ce qu'il vient d'apprendre inopinément, M. Berry demande :

Pourquoi les autorités françaises accordent-elles avec tant de facilité depuis quelque temps les naturalisations réclamées ? En 1876, nous avons enregistré 10.000 acceptations de demandes de naturalisation : en 1896, 38.050 et, en 1891, 120.000. C'est invraisemblable, alors surtout que rien n'a été changé à ce sujet dans nos codes depuis 1893. Comment donc se fait-il que le gouvernement, assez parcimonieux de cette faveur, soit si généreux aujourd'hui envers ceux qui la sollicitent ?

Il y a trois ans que nous posons ces questions dans l'*Oeuvre*, avec d'innombrables documents à l'appui.

Et j'ai formulé les solutions dans le *Réveil* :

— Rapporter, comme frauduleuses ou suspectes, toutes les naturalisations accordées depuis le 4 septembre 1870.

— Décider que :

« Tout étranger condamné pour crime ou délit sera expulsé à l'expiration de sa peine ;

« Tout naturalisé qui encourra une condamnation sera déchu de sa naturalisation et reprendra sa qualité d'étranger ;

« Tout décret de naturalisation sera rapporté sur la requête de vingt Français honorables ;

« Tout étranger sera expulsé sur la requête de vingt Français honorables ;

« Tout étranger ou naturalisé qui usurpera un nom français sera puni d'emprisonnement. »

C'est ça qui modifierait l'état de la société parisienne et, particulièrement, de la presse parisienne !

J'ajoute ces deux articles essentiels :

— *Nul ne sera inscrit sur les listes électorales, nul ne pourra collaborer aux périodiques français s'il ne justifie de quatre quartiers (deux degrés dans chaque ligne) d'ascendance française.*

— *Nul ne pourra remplir un mandat électif ou une fonction publique s'il ne justifie de huit quartiers (quatre degrés dans chaque ligne) d'ascendance française.*

L'armée de Reinach.

Suivez-vous la discussion du budget ?

La discussion du budget de l'armée française et des questions techniques, artillerie, infanterie, cadres, a été menée d'un bout à l'autre par le Juif Reinach, de Francfort.

Naturellement, les bureaux de la rue Saint-Dominique sont ouverts au Juif allemand comme les archives du quai d'Orsay. A cause des « petits papiers » qu'il a soustraits à la perquisition chez le baron von Reinach, le neveu,

gendre, héritier et continuateur du plus infâme coquin se trouve maître de la République.

Avec des armes et des approvisionnements fournis par des Lévy, avec des Ullmo, des Valabregue et des Shrameck à leur tête, avec des Reinach dans leur dos, les bons Français iront à l'abattoir — trahis et livrés d'avance.

Cependant les Q.-M., terrorisés ou vendus, écoutent silencieusement le Juif de Francfort qui régente l'armée française.

“ Hautes études ” — en hébreu?

Je reçois le prospectus de l'*Ecole des Hautes Etudes Sociales* : « Ecole de morale, de philosophie, de pédagogie, de sociologie, d'art, de journalisme et de préparation à la vie publique ».

Simplement.

Sur 4 administrateurs, 2 Juifs : Théodore Reinach, Q.-M., Louis Bernard, banquier.

Dans le Conseil de direction : Eugène Sée, Dick May, Félix Alcan, Diehl, Durkheim, Joseph Reinach.

Cours de philosophie : Durkheim, Brunschwig, Dwelshauvers et le pasteur Monod.

Et dans toutes matières des : Bloch, Fedortchouk, Adolphe Reinach (encore un!), Rosenthal, Boas-Boassohn, Rouff, Cahen, Aron, Caspar, Hahn, Hertz, Ephraïm, Weyll, etc.

C'est évidemment pour permettre aux jeunes Français de recevoir les leçons de ces Juifs que l'*Univers Israélite* propose de rendre l'étude de l'hébreu obligatoire dans les lycées.

Autres échantillons.

— Arrestation de quatre bandits qui dérobaient les portefeuilles des spectateurs au Théâtre Antoine. Ils s'appellent Kuropativa, Velasquo, Garcia.

— Arrestation, rue des Rosiers, de quatre voleurs, tous Juifs de Pologne : Othberg, Poliakoff, Berlinski, Kupper.

— Arrestation d'une prétendue baronne de Radowitz, en réalité Lucie Schiati, venue d'Allemagne pour pratiquer à Paris le vol et l'escroquerie.

— Arrestation (16 nov.) d'une bande qui a volé pour 200.000 francs de dentelles et lingerie rue du Mail : Lazard, Aron, Moïse Jancu, Théose Hill, Saphira May, Isaac Fedmann, tous Juifs d'Allemagne ou de Roumanie.

— Arrestation du banquier Juif Max, qui a volé dix millions.

— Condamnation à deux ans de prison, pour abus de confiance, du Juif Heina, ancien mandataire du « baron » Juif Hirsch.

— Interdiction au chanteur Cohen de se faire appeler Dickson (un nom français lui sera permis).

— Procès du Juif Salvador Hayem contre sa mère, qui lui a vendu 3.700 son autorisation de mariage.

Le programme national.

Dans *La Vie Française*, examinant les divers partis politiques, les solutions qu'ils proposent et la crise du régime, M. François Périlhou dit très justement :

Il est certain qu'une action commune (la seule efficace) contre « le régime abject » sera possible le jour

où l'on aura vraiment dégagé les principes essentiels sur lesquels nous devons nécessairement nous accorder.

Il y a un programme national latent que M. Maurras, plus que bien d'autres, a contribué à tirer du chaos, mais qui est désormais au-dessus du sien.

Que ce programme idéal, épars dans les écrits de divers publicistes, domine tous les partis et dépasse les bornes assignées à l'action française par les camelots du roi, j'en veux pour preuve l'identité des vues sur un grand nombre de points essentiels constatée chez des hommes d'origine, d'éducation et de milieu très différents mais qui ont réfléchi sur le problème politique du temps présent en mettant l'intérêt public au-dessus de toute autre considération.

N'est-il pas remarquable, pour prendre quelques exemples, que M. Urbain Gohier et M. Gustave Téry, républicains, les citoyens Charles Albert et Charles Duchene, socialistes révolutionnaires, les théoriciens *d'action française* et un grand nombre de personnes n'appartenant à aucun groupe, aient des opinions sensiblement concordantes sur l'organisation d'un Etat français décentralisé et fédéré, dans lequel les intérêts matériels et moraux seraient garantis contre l'ingérence abusive des professionnels de la politique, valets de l'oligarchie financière ?

Si des hommes en apparence si opposés sont arrivés, chacun de leur côté, à des conclusions analogues sur des questions aussi essentielles, c'est parce que le devoir politique est, désormais, le même pour tous les hommes de bonne foi.

Chrétiens qui considèrent l'humanité coupable comme devant reconquérir la grande paix promise du royaume de Dieu, sociologues comtistes et prudhoniens qui placent dans l'avenir la révélation que les théologiens placent dans le passé ou simples réalistes ont beau tourner et retourner le problème dans tous les sens, il ne comporte pas plusieurs réponses justes.

Il n'en comporte qu'une, qui finira bien par se dégager. Aussitôt, la solution pratique s'imposera.

Le passage à tabac.

Le 28 novembre, *acquittement* de l'anarchiste Arthur Mallet qui, poursuivi dans l'avenue Marceau par les agents, a tiré six coups de revolver et blessé grièvement deux passants.

Qu'est-ce qui a déterminé le verdict ?

Le fait que Mallet avait été trois fois « passé à tabac » par les agents dans les postes, et qu'il avait eu le crâne ouvert d'un coup de sabre, en des occasions précédentes. Le jury a donc admis qu'un homme peut tenter une résistance meurtrière, plutôt que de tomber dans les mains d'une pareille police.

Mais le gouvernement, par crainte des dos-siers, couvre le préfet Lépine, et les Q.-M., pour la même raison, ratifient ses attentats.

Jadis. Aujourd'hui.

On a célébré dernièrement la mémoire de l'enseigne Bisson qui, dans l'Archipel, en 1827, se fit sauter avec le brick *Panayoti*, pour ne pas laisser ce bâtiment au pouvoir des pirates grecs.

Le 31 octobre 1912, au Pirée, M. Pernot, commandant le *Sinai*, paquebot des Messageries Maritimes, a livré deux passagers turcs, négociants de Constantinople, aux autorités grecques. Le commandant du *Sinai* a cédé à l'ordre formel du consul français.

C'est une répétition de l'affaire du *Carthage*.

La marine française baisse pavillon devant les Grecs après avoir baissé pavillon devant les Italiens.

Mais quand il s'agit d'une créance Tubini-Lorando, elle est un peu là !

URBAIN GOHIER.

MAISONS FRANÇAISES recommandées par « L'Œuvre »

Robe de visite en matelassé crème, garni de skungs.

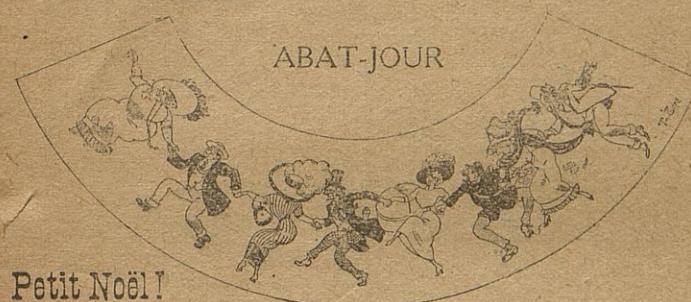


Mademoiselle BARELLY à l'Athénaïe.
Modèle de BUZENET, 14, rue de la Boëtie.

Abonnez-vous à **L'ŒUVRE!**

Faites abonner vos amis!

C'est la meilleure façon de hâter la fin du régime abject.



Contre mandat de 1 fr. 45 à l'auteur. — M. Th. Barn, 2, rue Girodet, Paris (VI^e) ou à l'*Œuvre*.

Flanelle "LE DOCTEUR"

Rien ne remplace les sous-vêtements en flanelle

"LE DOCTEUR"
MARQUE DÉPOSÉE
PURE Laine
NATURELLE

Grande Marque en Bleu

GILETS ■ CHEMISES
CALECONS CEINTURES
PLASTRONS PYJAMAS

ÉTÉ COMME
HIVER COMME
ÉTÉ

CETTE MARQUE SANS AUTRE NOM

Dans toutes les Chemiseries et Maisons de Nouveautés.

VENTE EN GROS: Maison VIMONT & LINZELER
3, Rue des Deux Boules - PARIS

Automobiles d'Occasion

(Insertions au prix d'un franc la ligne et à forfait jusqu'à ce que la voiture soit vendue avant fin 1913)

BRASIER

	fr.
10-12 HP, 4 cyl., fin 1909	4.500
12 — — 1909 coupé	4.500
12-18 — — 1909 d. phaé- ton, 7 pl.	6.000
15 HP, 4 cyl., fin 1908 landau	4.000

BAYARD-CLEMENT

9-11 HP, 2 cyl., torpedo	2.500
10-12 — 2 — land-taxi .. change	2.500
10 — 4 — 1911 torpedo	5.500
— — 4 — —	3.750
12 — 4 — — torpedo	4.500
12-18 — 4 — limousine

CHENARD-WALCKER

12 HP, 4 cyl., phaéton	4.300
— — 4 — 1910 torpedo	4.000
15 — 4 — 1912 —	7.900
14 — 4 — Cam. ch. 1.200 kgl.	2.000

DE DION-BOUTON

Type K	600
4½ HP, 4 cyl., vis-à-vis ..	800
4½ — — — —	325
4½ — — Type AG, d. ph ..	2.500
8 HP, 1 cyl., 1905, baquet 3 pl.	1.250
8 — — AL, tonneau, 4 pl.	2.000
8 — — — 4 pl.	1.500
8 — — — 4 ou 2 pl.	1.500
8 — — tonneau ..	1.500
8 — — — 2 pl.	2.500
8 — — AU, d. phaéton ..	1.800
8 — — — 1908, 2 pl.	1.900
8 — — — 2 pl.	2.000
8 — — BG, — 2 pl.	2.500
8 — — — + d. ph.	2.000
8 — — R, tonneau ..	1.800
8 — — — 4 pl.	1.600
8 — — Z, double phaéton	2.200
9 — — BO, landaulet....	2.000
9 — — 4 pl.	1.500
9 — — conduite intér. 2 pl.	2.400
10 — — AB, d. phaéton ..	2.900
10 — — — —	2.800
10 — — 4 cyl., 4 pl.	1.300
10 — — 1910	5.000
10 — — CF, 2 pl.
9-11 HP d. phaéton	4.000
12 — — 1910 torpedo	4.900
12-16 — — coupé Dorsay ..	5.900
12-16 — — torpedo	6.200
12-16 — — 1911 cond. intér. 4 pl.
25 — — 1909 camion

DELAHAYE

9-11 HP d. phaéton	4.000
12 — — 1910 torpedo	4.900
12-16 — — coupé Dorsay ..	5.900
12-16 — — torpedo	6.200
12-16 — — 1911 cond. intér. 4 pl.
25 — — 1909 camion

DELAGE

	fr.
9 HP (de Dion) 2 b.-baquets ..	1.900
10 — 2 cyl. 1910 d. phaéton ..	3.500
10 — 4 — — —	4.700
10 — 4 — 1911 2 pl.	4.800
10 — 4 — 1910 — spider
10 — 4 — 1912 — —
12 — 4 — 1910 2 baquets ..	4.800
12 — 4 — — 2 carrosseries ..	3.600
12 — 4 — 1911 torpedo de 3 p. ..	6.900
12 — 4 — 1912 torpedo ..	6.900
12 — 6 — 1912 2 pl. spider ..	6.500

PANHARD

	fr.
6.8 HP Phoenix 2 cyl. ½ lim..	800
8 HP 3 cyl. 1905 limousin ..	2.700
8 — 3 — 1911 landaulet ..	2.850
10 — 4 — 1904 d. phaéton ..	1.900
12 — 4 — 1911 — —	6.300
12 — 4 — — torpedo ..	7.500
12 — 4 — 1912 — —	7.500
12 — 4 — 1912
15 — 4 — d. phaéton ..	2.400
18-24 HP 4 cyl. limousine ..	8.00
24 HP 4 cyl. 1907 land. limous ..	4.500
24 — 4 — limousin ..	4.000
24 — 4 — 1908 —	5.400
24 — 4 — 1910 — 7 pl.	5.600
25 — 4 — 1908 ..	3.800
25 — 4 — 1909 land. limous ..	7.500
50 — 4 — 1908 torp. do ..	4.800
50 — 6 — coupé limousin ..	7.500

GRÉGOIRE

	fr.
12 RP	2.800
13-18 — 2 pl. spider ..	2.900
— — 3 baquets
— — 2 baquets spider ..	2.500
— — 1911 2 baquets ..	3.400
15 — 6 cyl. d. phaéton ..	4.500

RENAULT

	fr.
7 HP 1 cyl.	1.000
8 — 1 — 1903 2 baquets
8 — 2 — 1909 2 —
9 — 1 — 2 pl.	900
10 — 2 —	2.200
10 — 2 — 4 pl.	3.000
10-14 — 4 — 1907 landaulet ..	4.500
12-16 — 4 — 1911 cond. int.
12-16 — 4 — 1912
10-14 — 4 — berline, 4 pl.	12.000
14 HP 4 cyl. 2 pl.	2.500
14 — 4 — limousine ..	3.500
14-20 HP 4 cyl. 1905 d. pha.	1.800
14-20 — 4 — 1905 limousine ..	2.800
14 — 4 — 1906 ..	3.200
14 — 4 — 1907 land. lim.	5.600
13-15 — 4 — 1911 c. int. berl.	13.500
14 — 4 — 1911 ..	6.800
14-20 — 4 — 1907 landaulet ..	6.800
20-30 — 4 — 1907 land. lim.	5.900
20 HP 4 cyl. 1907 landaulet ..	6.800
20-30 — 4 — 1907 land. lim.	3.800
20-30 — 4 — d. phaéton ..	4.000
20 HP 4 cyl. limousin, 5 pl.
20 — 4 — 1909 berline
20-30 HP 1909 d. cond. int. 6 pl.
15 — 6 cyl. 1911
16 — 1912 torpedo
30 — 1910 limousine ..	5.000
30 — 2 baquets

LION-PEUGEOT

	fr.
9 HP	2.000
10 — 2 baquets ..	1.600
12 — 2 cyl. 1910 d. phaéton ..	2.600
12 — 2 —	2.800
12 — 2 — 1911 torpedo ..	3.200
16 — 2 — 1910 ..	4.000

20-30 — 4 — 1907 land. lim.
20 HP 4 cyl. 1907 landaulet ..	6.800
20-30 — 4 — 1907 land. lim.	5.900
20-30 — 4 — d. phaéton ..	3.800
20 HP 4 cyl. limousin, 5 pl.	4.000

20 — 4 — 1909 berline
20-30 HP 1909 d. cond. int. 6 pl.
15 — 6 cyl. 1911
16 — 1912 torpedo
30 — 1910 limousine ..	5.000

30 — 2 baquets
30 — 1911 ..	8.500
30 — 1912 torpedo ..	12.000

Il vous suffit maintenant d'écrire à L'ŒUVRE en accompagnant la demande de réponse d'un timbre de dix centimes.

PETITE POSTE

Insertions au prix d'un franc la ligne, payables par mandat-poste.

Répondre à M. Leroi à l'**Oeuvre**, qui transmet les lettres.
ON DEMANDE

Courtiers ou voyageurs de commerce, connaissant les chefs demaison du Bordelais, de la Bourgogne, du Midi et les grandes marques de spiritueux.

Plaçiers en produits pharmaceutiques.
Courtiers en produits concernant l'alimentation. Forte remise.

ON OFFRE

Représentants pour tous commerces et industries, ainsi que pour démarches et affaires quelconques à Paris. S'adresser à l'éditeur Parisien, 8, avenue Trudaine, Paris (9^e).

Sténo-dactylographe ayant travaillé chez avocat et maître de références désiré employé chez officier ministériel de préférence. Mlle Jane Vicaire, 6, rue des Volontaires, Paris.

MEUBLES

Tapisseries : canapé, 2 fauteuils montés sur bois Louis XIV doré. Les tapisseries très fines, à fond marron fleurs rouges et roses. 15 000 francs.

Cabinet Louis XIV, bronzes ciserés et dorés, palissandre et bois de violette, formant meuble de salon. 20 000 francs.

CHIENS

On demande soit un colley exceptionnel, soit un berger rare qui ait au moins 1 an.

ÉCOLE D'ANGLAIS

Par des professeurs de Londres, 30 leçons 25 francs. Cours et leçons particulières.

LOCATIONS-VENTES

On cherche, pour avril, location à bail, petite maison de campagne, jardin, eau, gaz, moyens de communications faciles, 15-18 kil de Paris, 5 à 700 francs par an.

Maison avec beau jardin de 800 m. à vendre dans des conditions tout à fait exceptionnelles et située à Marly-le-Roi. Écrire à M. Raban, architecte, 6, cité Monthiers, à Paris.

A louer pour 800 francs à bail de 3, 6, 9, maison neuve de 8 pièces avec jardin clos de murs, 401 mètres, comprenant verger et potager (17 minutes de Bas ille) à Chambigny. Répondre Audouinet, 46, rue Richelieu. Visible de 9 h. 1/2 à midi, à Paris.

AUTOMOBILES

Un docteur, faisant ses visites le matin, serait-il disposé à s'entendre avec un abonné de l'*Oeuvre* pour partager les frais

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50 000 lecteurs.

d'entretien d'une automobile à Paris disponible jusqu'à midi?

De Dion-Bouton, 18 chevaux, carrosserie Kellner, double phaéton limousine, formant à volonté voiture entièrement découverte, ou voiture genre capote américaine, ou carrosserie complètement fermée, avec phares électriques, jantes amovibles, -- une des plus belles voitures de Paris, — à vendre : 12 000 francs. Peinture état de neuf. Le moteur sera démonté et mis à neuf devant le client à l'usine. Écrire G. B. Saint Chaffray, 8, rue Las-Aspas, 7^e, Paris.

BOURRICHES DE NOËL

1 poulet grain truffé pour 6 personnes, 1 paté foie gras, galantine gibier truffé, 1 saucisson ménage, 4 saucisses truffées, 6 artichats, 1 boîte petits pois fins, 1 fromage, 8 mandarines, 1 beau melon, 1 boîte dattes. Francs, contre mandat 10 fr. 75.

Prunes d'Agen de choix surfin. 3 kilos contre mandat 5 fr. 50.

Burre de table extra-fin en postal cacheté venant du Gâtinais.

THE DES CHRYSANTHÈMES. — Importation directe du Japon, Ceylan, etc. Rendu francs par poste à partir de 250 gr. n° 1 pour 2 fr. 50; 250 gr. n° 2 pour 3 fr. — Prix spéciaux pour quantité. Remise 10% aux lecteurs de l'*Oeuvre Comptoird'e Marques sociales*. St-Nazaire-sur-Loire.

ÉLEVAGE

L'élevage d'animaux donnant des fourrures de haut prix et qui commencent à disparaître pourrait être entrepris avec succès. Écrire à l'Entreprise d'élevage de bêtes à fourrure, à Lisine, près St-Pétersbourg.

CORRESPONDANCE

On demande à écrire en relation avec ecclésiastiques désireux d'avoir un gagnepain professionnel à Paris et dans les villes de la provin'e.

LIVRES PARUS

La démolisation de la Jeunesse par la littérature et l'imagerie criminelles, par E. Poutréy, avocat général de la Ligue Française de la Moralité publique. Envoi francs contre mandat de 0 fr. 50 à l'auteur, 17 bis, rue Laporte, Bordeaux.

Quand Paris coudra, par Valéran d'Espie, le volume qu'Urbain Goñier a analysé dans son article sur les Gabegie's de l'Hôtel de Ville, est en vente chez Jonve et Cie, 15, rue Racine à Paris. 2 fr.

N'achetez pour vos enfants que des jouets français !

Au Louvre

ÉTRENNES 1913

Exposition de Jouets



AU Bon Marché

ÉTRENNES 1913

Exposition de Jouets

ÉTRENNES 1913

**L'heureux gourmet
qui adore se régaler**



et faire plaisir par des cadeaux
d'étrennes ou de petits présents
achète des

PATES aux FRUITS d'AUVERGNE



Contre mandat de	6.85	Le colis de	1 kilogr.
—	11.50	2	—
Une caissette de			
Marrons glacés	11.50	2 kg.	500

LAFONT, à La BOURBOULE-LES-BAINS.

Vient de paraître :

**C'étaient
Deux Petites Filles**

par

ANNIE DE PÈNE

Un volume : **3 fr. 50** Messein, Editeur

Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'*Oeuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris